



## Pommier / Poirier

**N°02**  
**08/02/2024**



**Animateur filière**  
Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

**Directeur de publication**  
Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.*  
*Reproduction partielle autorisée avec la mention*  
*« extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL**  
ÉCOPHYTO

**Edition Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

#### Poirier

- **Psylle du poirier** : la période à risque de pontes est en cours.

#### Pommier Poirier

- **Taille et prophylaxie** : privilégier les mesures prophylactiques sur la période hivernale afin de réduire l'inoculum pour la saison à venir.
- **Tavelure** : réduction de l'inoculum par broyage des feuilles.
- **Acariens rouges** : période propice à la réalisation de la prophylaxie.
- **Cochenilles** : période propice au repérage des foyers.




































## Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées majoritairement supérieures aux normales de saison. Elles ont été inférieures aux valeurs de saison uniquement sur les périodes du 19 au 21 janvier et du 3 au 5 février. Les précipitations ont été faibles depuis le 19 janvier.

Depuis ce milieu de semaine une nette hausse des températures maximales est enregistrée.

Pour les prochains jours des températures supérieures aux valeurs de saison et des averses sont annoncées.

### Prévisions du 9 au 15 février (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 09	SAMEDI 10	DIMANCHE 11	LUNDI 12	MARDI 13	MERCREDI 14	JEUDI 15
<b>Ste Livrade sur Lot</b> (47)	 11° / 13° ▶ 15 km/h	 9° / 12° ▶ 30 km/h 55 km/h	 7° / 11° ▶ 30 km/h 55 km/h	 5° / 12° ▶ 15 km/h	 4° / 13° ▶ 15 km/h	 7° / 16° ▶ 15 km/h	 6° / 17° ▶ 15 km/h
<b>Pompignac</b> (33)	 11° / 13° ▶ 25 km/h 40 km/h	 9° / 11° ▶ 30 km/h 60 km/h	 8° / 10° ▶ 25 km/h 55 km/h	 6° / 11° ▶ 15 km/h	 5° / 12° ▶ 15 km/h	 9° / 15° ▶ 15 km/h	 8° / 16° ▶ 15 km/h
<b>Bergerac</b> (24)	 10° / 13° ▶ 15 km/h	 9° / 11° ▶ 30 km/h 55 km/h	 8° / 11° ▶ 25 km/h 55 km/h	 4° / 13° ▶ 15 km/h	 3° / 14° ▶ 15 km/h	 4° / 16° ▶ 15 km/h	 3° / 17° ▶ 15 km/h
<b>Jonzac</b> (17)	 11° / 13° ▶ 15 km/h	 9° / 11° ▶ 30 km/h 60 km/h	 9° / 11° ▶ 30 km/h 55 km/h	 6° / 12° ▶ 15 km/h	 3° / 12° ▶ 20 km/h	 7° / 14° ▶ 20 km/h	 6° / 16° ▶ 15 km/h
<b>Orthez</b> (64)	 11° / 17° ▶ 30 km/h 55 km/h	 8° / 11° ▶ 30 km/h 65 km/h	 7° / 10° ▶ 30 km/h 55 km/h	 5° / 15° ▶ 15 km/h	 4° / 15° ▶ 15 km/h	 8° / 17° ▶ 15 km/h	 7° / 18° ▶ 15 km/h

## Poirier

### • Stades phénologiques

Stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à stade B « début de gonflement » (BBCH 51) pour les variétés précoces.

### • Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Dans nos parcelles de références, la pression psylle est plus faible que les années précédentes, des femelles prêtes à pondre ont été observées à partir des 12-16 janvier (40 à 50 % des femelles avec maturation ovocytaire atteinte). Les conditions humides ont freiné l'activité du psylle.

Les premières pontes ont été observées en milieu de semaine dernière.

Lors des observations réalisées cette semaine, 1,5 % de bourgeons étaient occupés par des œufs de psylle sur la parcelle du Lot-et-Garonne et 10 % sur la parcelle de Gironde.

#### Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours.



Œufs de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

 **Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

## Pommier

---

- **Stades phénologiques**

Stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) dominant.

## Pommier - Poirier

---

- **Taille hivernale et prophylaxie**

La période de taille doit être mise à profit pour faire un état des lieux de la situation sanitaire et assainir les parcelles en éliminant :

- les fruits momifiés ainsi que les rameaux qui les portent (des chancres ayant pu se former),
- les branches ou rameaux porteurs de champignons ligneux ou de chancres,
- les rameaux oïdiés,

 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- les branches et arbres morts ou dépérissants qui peuvent abriter scolytes et xylébores (les scolytes creusent des galeries superficielles sous l'écorce, les galeries de xylébore sont plus profondes).

 **Consultez la fiche « [Les insectes xylophages](#) » du Guide de l'Observateur**

C'est une période privilégiée pour repérer la présence de cochenilles (Cf. paragraphe cochenilles).

La taille est à réaliser de préférence en dehors des périodes de gel et par temps sec pour favoriser une bonne cicatrisation des plaies. Les plaies importantes sont à protéger immédiatement après la coupe. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement et les arbres ou parcelles malades sont à tailler en dernier.

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Le champignon responsable de la tavelure (*Venturia inaequalis*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces dans les feuilles tombées au sol.

Les suivis hebdomadaires de la maturation des périthèces, réalisés depuis début janvier à partir de lots de feuilles tavelées prélevés en Gironde et en Lot-et-Garonne, ont montré jusqu'à fin janvier une évolution relativement lente de la maturation des formes de conservation du champignon. Cette semaine on note une accélération de cette dernière.

## Evaluation du risque

Il est encore temps de réaliser les mesures prophylactiques qui sont primordiales dans les vergers ayant présenté des symptômes de tavelure en 2023.

### Mesures prophylactiques :

**L'élimination des feuilles en hiver, par aspiration, broyage ou travail du sol réduit l'inoculum tavelure** et donc l'importance des projections l'année suivante.

Le broyage est à privilégier par rapport à « l'extraction » des feuilles de la parcelle car il maintient la matière organique sur place. Il permet d'accélérer la décomposition des feuilles. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué en conditions sèches. Les périodes de gel sont favorables à un broyage de qualité car elles rendent les feuilles plus « cassantes » et permettent de les « décoller » plus facilement du sol.

Il convient également d'éliminer, autant que possible, les feuilles « piégées » au niveau des troncs et dans les filets paragrêle.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

### • Acariens rouges

L'acarien rouge *Panonychus ulmi* mais aussi le bryobe *Bryobia sp* (acarien de couleur plus sombre, observé dans certains vergers) passent l'hiver à l'état d'œuf, près des bourgeons, au niveau des rides et des empâtements principalement sur le bois de deux ans.

#### La prognose :

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles.

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables d'acariens.

Les œufs de *Panonychus ulmi* sont de couleur rouge vif, sphériques, légèrement aplatis et portent un pédicelle au sommet. Ils ont une taille de l'ordre de 0.1 mm. Les œufs de *Bryobia sp* quant à eux se différencient par leur forme bien ronde et l'absence de pédicelle à leur sommet.



**Zones d'observation**  
(Crédit Photo : SRPV)



Œufs d'acariens rouges



Œuf de *Panonychus ulmi*

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



Œuf de puceron

## Evaluation du risque

**Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

**Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et pourra nécessiter une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.





## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

### • Cochenilles

#### Repérage des foyers de cochenilles en période hivernale

##### - Cochenille rouge du poirier *Epidiaspis leperii*

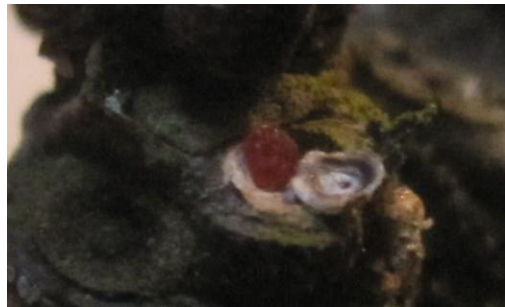
Elle est présente dans de nombreux vergers de pruniers et elle est également observée en parcelles de poiriers. Elle hiverne sous forme de femelle fécondée sous un bouclier circulaire de couleur gris blanc ou jaune blanchâtre. La ponte débute généralement fin avril-début mai et les larves mobiles apparaissent de mai à juillet.

On l'observe à l'intersection des branches charpentières, plutôt sur la face inférieure, sur le tronc, à l'abri de la lumière, sous les mousses et lichens. Afin d'observer les femelles (de couleur lie de vin), il est souvent nécessaire de gratter les mousses et les encroûtements formés par plusieurs épaisseurs de boucliers. Des déformations et des dessèchements de branches ou de rameaux ainsi qu'une forte production de gourmands peuvent être des signes de sa présence.



**Encroûtements de cochenille rouge du poirier**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



**Femelle de cochenille rouge du poirier sous un bouclier soulevé**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

##### - Pou de San José *Quadraspidiotus perniciosus*

Cette cochenille est observée sur quelques parcelles de pommiers, poiriers et pruniers. Le Pou de San José passe l'hiver sous forme de larve de premier stade (de couleur jaune) sous un bouclier blanc circulaire. Les larves sortent de diapause en février. Après plusieurs stades larvaires, les boucliers prennent une coloration noire et mesurent 1.8 à 2 mm, ils restent circulaires chez les femelles et deviennent plus allongés chez les mâles. Les femelles donnent naissance à des larves à partir de mi-mai. Ces dernières migrent sur les branches, les rameaux et les fruits et forment des encroûtements. Des auréoles rougeâtres apparaissent autour des piqûres de nutrition sur fruits et jeunes branches (3 générations sont possibles dans notre région).

En parcelle infestée, elle forme des encroûtements sur branches et rameaux.

En saison, la présence d'auréoles rougeâtres sur fruits et rameaux peut alerter de sa présence.



**Boucliers de Pou de San José**

(Crédit Photo : D. Racofier)



**Pou de San José sur fruit**

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

## - Cochenille du cornouiller *Parthenolecanium corni*

Elle est observée sur de nombreuses parcelles de pruniers mais elle est également présente sur certaines parcelles de pommiers, poiriers et pêchers. Elle hiverne sous forme larvaire (stade L2) sur les branches et les troncs. Elle devient adulte en avril et pond de nombreux œufs sous sa carapace de fin avril à fin juin. Les éclosions s'effectuent de juin à mi-juillet, période durant laquelle on peut observer la migration des jeunes larves vers les feuilles.

En parcelles infestées, on observe actuellement des larves sur rameaux et de vieilles carapaces brun-ajou laissées par les femelles au cours de la campagne précédente.



**Vieille carapace de cochenille du cornouiller**  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



**Larve de cochenille du cornouiller**  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

 Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur

- **Xylébore disparate** (*Xyleborus dispar*)

Le xylébore disparate s'attaque à de nombreuses espèces végétales avec une préférence pour les arbres fruitiers.

La présence de ce petit coléoptère, brun-noir au corps cylindrique, débute sur des arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire, gel hivernal, bactériose...).

Il creuse dans le bois des galeries profondes qui provoquent un dessèchement brutal des rameaux et des pousses au printemps. On observe au niveau des branches et des troncs de petits trous d'environ 2 mm de diamètre.

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique ci-après).

### Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

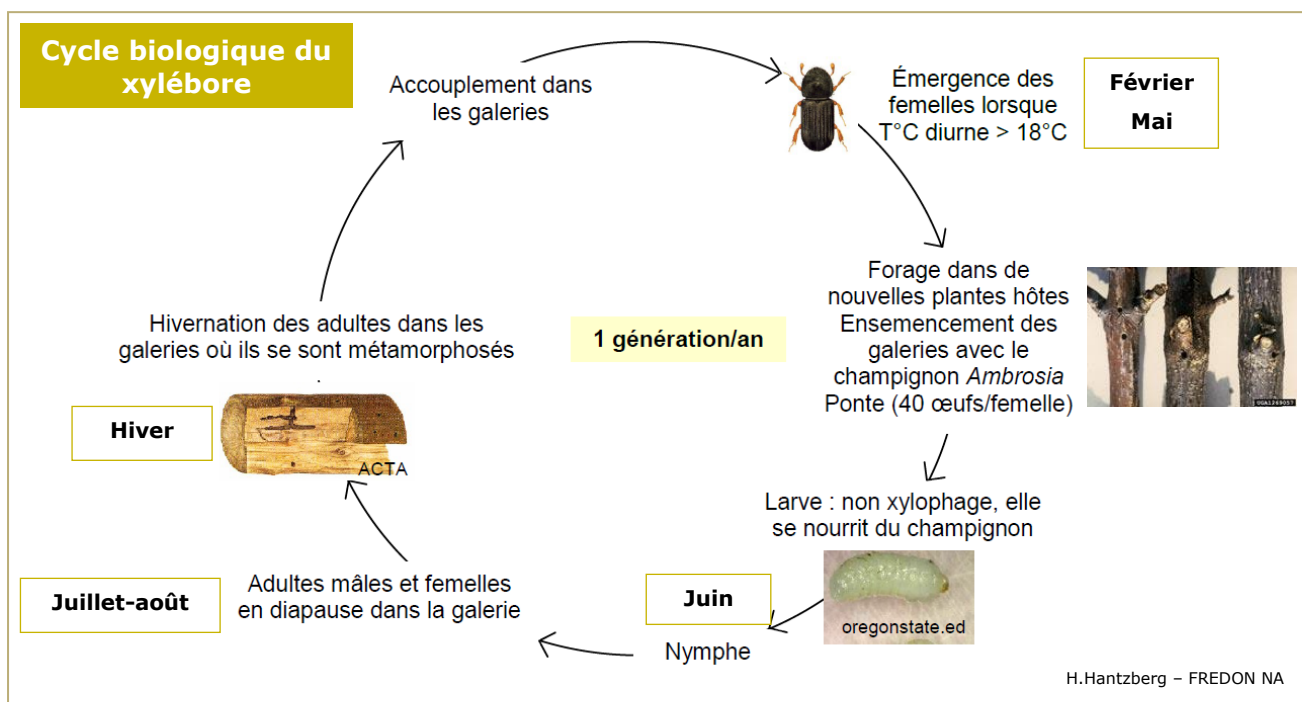
Le piégeage de ce ravageur se réalise au moyen de pièges olfacto-chromatiques (flacon évaporateur d'alcool éthylique surmonté de panneaux rouges englués).



**Piège à xylébore**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Si un suivi de ce ravageur est nécessaire, la mise en place des pièges est à prévoir à partir de la deuxième quinzaine de février et de préférence en périphérie de la parcelle. Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare



## • Auxiliaires

A cette période de l'année on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes.

## Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*